

Qui peut orienter des personnes vers les parcours coordonnés ?

- Les services du Département de la Haute-Savoie
- Les Missions locales jeunes de Haute-Savoie
- Les partenaires réalisant des CER pour le compte du Département
- Pôle emploi 74

Quand ?

Les entrées dans le dispositif ont lieu tout au long de l'année.

Comment ?

Les prescriptions se font via une fiche d'orientation à envoyer avec le dernier CER par voie dématérialisée ou par courrier à l'animatrice territoriale d'insertion.

Contact

CIDFF 74

Opérateur sur les Directions territoriales du bassin annécien, de l'Arve Faucigny Mont-Blanc et du Genevois français

06 28 14 84 01

e.carvalho@cidff-id.fr

IFAC 74

Opérateur sur la Direction territoriale du Chablais

06 62 44 92 99

nicole.josse-minda@utce.ifac.asso.fr

Opérateurs du Département :



Département de la Haute-Savoie (KMS) - Imprimerie départementale - Photos: © Adobe stock - Février 2023

LE DÉPARTEMENT

SOUTIEN LE RETOUR À L'EMPLOI DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA EN DÉPLOYANT DES PARCOURS COORDONNÉS

LE DÉPARTEMENT S'OCCUPE DE VOUS



INSERTION - EMPLOI



« En tant que chef de file de l'insertion, le Département s'engage à permettre à ceux qu'il accompagne de réaliser leur projet professionnel, malgré les difficultés auxquelles ils sont confrontés au quotidien. »

Martial Saddier
Président du Conseil Départemental
de la Haute-Savoie



ACCOMPAGNER LE RETOUR À L'ACTIVITÉ DÈS L'ENTRÉE DANS LE DISPOSITIF

Les parcours coordonnés s'adressent aux **Bénéficiaires du revenu de solidarité active** (BRSA).

Cette offre est également ouverte à titre expérimental sur le territoire du Genevois français dans le cadre de la Maison de l'insertion et de l'emploi (MIE), aux personnes bénéficiant de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) et aux jeunes de 18 à 25 ans accompagnés par un référent Mission locale jeunes suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ou sortant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

FOCUS SUR LES 3 PARCOURS

Ce sont **3 parcours** d'une durée de 4 à 10 mois portés par le Centre d'information pour les droits des femmes et des familles (CIDFF) pour les territoires du bassin annécien, du Genevois et de l'Arve Faucigny Mont-Blanc et l'IFAC pour le Chablais :

- **Parcours citoyenneté**
Publics très éloignés de l'emploi nécessitant une phase de reprise du lien social, avec la proposition d'actions de bénévolat.
- **Parcours passerelle**
Publics éloignés de l'emploi ayant des freins à lever, phase d'élaboration du projet professionnel avec une phase de remobilisation vers l'emploi, en passant notamment par des parcours en structures d'insertion par l'activité économique.
- **Parcours employabilité**
Publics proches de l'emploi, phase d'entrée en emploi avec au préalable des temps d'immersion en entreprise et des mises en situations professionnelles.



haute 
savoie
le Département

Comment fonctionnent ces parcours ?

12 conseillers assurent ces accompagnements pour le compte du Département et proposent des **entretiens individuels et des ateliers collectifs** (image de soi, bénévolat, numérique, santé, mobilité, monde de l'entreprise, technique de recherche d'emploi, orientation, communication, etc.).

Chaque parcours démarre systématiquement par un point de situation socio-professionnelle, dont la durée et l'intensité s'adaptent à chaque profil.

Les Parcours coordonnés visent à traiter en simultané la levée de freins sociaux (problèmes de santé, de logement, de mobilité...) et le retour à l'activité, et ce quel que soit leur degré d'autonomie (bénévolat, activité en chantier d'insertion, stages d'immersion, CDD...).

Ce dispositif départemental d'une durée de 4 ans (janvier 2022 à décembre 2025) **garantira une orientation adaptée et une entrée rapide en parcours d'insertion à environ 1 000 personnes par an.**

Le prestataire devient référent unique du parcours et aura en charge l'élaboration du Contrat d'engagement réciproque (CER) et son suivi (remontée des éventuels manquements pour sanctions).